

PROGRAMME DE FORMATION ACCOMPAGNEMENT « Conduire une démarche de responsabilité sociétale des entreprises selon la norme ISO 26000 »

Finalité pour l'entreprise :

- Améliorer vos processus d'activité en conciliant harmonieusement les trois piliers de la R.S.E. : efficacité économique, équité sociale, préservation de l'environnement.
- Prendre en compte tous les principes de management du Développement Durable,
- Renforcer vos relations de confiance avec l'ensemble de vos parties prenantes,
- Obtenir le label RSE convenu.

Objectifs pédagogiques opérationnels pour les participants :

A l'issue de la formation, les participants à la formation seront capables de :

- Mettre en place et faire vivre dans leur entreprise les dispositions de management du Développement Durable décidées,
- Valoriser la R.S.E. vis-à-vis des parties prenantes et leur rendre compte,
- Réaliser un auto diagnostic R.S.E. de l'entreprise,
- Préparer l'audit d'évaluation de l'organisme certificateur.

Public concerné :

Les organisations, quelque soit leur taille et leur secteur d'activité.

Les salariés quelque soit leur fonction dès lors qu'ils sont impliqués dans la démarche : Responsable RSE, responsable Qualité, membre du CODIR, Chef de service, membre du CSE, salarié quel que soit sa fonction.

Caractéristiques et Modalités :

- Intervenant : Patrick IGON, consultant formateur expérimenté depuis 1998, gérant d'OPTI'MIX Entreprises, Organisme de formation certifié QUALIOPI.

- 1 jour de pré diagnostic préparatoire à la formation / 3,5 jours de formation collective (21 heures), y compris la préparation / 4 jours d'accompagnement de la formation en entreprise, par ½ journée. Soit au total 8,5 jours étalés sur 9 mois.
- Coût : 10.000 € HT en intra, quel que soit le nombre de participants.
- Pré requis : la motivation de la Direction et des participants pour engager le projet. L'engagement de mettre en place les plans d'action décidés.

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Moyens : Support pédagogique (diaporamas Powerpoint remis à chaque stagiaire, paperboard),
Documents RSE téléchargeables sur Internet
Documents de référence de l'Organisme certificateur (référentiel, guide de lecture...)
- Méthodes : La méthode formation-action permet de déterminer des plans d'actions (qui, quoi, quand) à mettre en œuvre dans l'entreprise en lien direct avec le module de formation suivi.
Echanges sur les bonnes pratiques,
Mises en situation.

Suivi et évaluation :

- Suivi : Feuille d'émargement, certificat de réalisation,
Attestation individuelle de formation.
- Évaluation : Degré de maturité du projet (au moment du diagnostic préalable),
Evaluation des participants (réalisation effective des plans d'action) lors de l'accompagnement des GRA (Groupes de réflexion et d'action),
Pertinence du manuel RSE élaboré par l'entreprise,
Evaluation de l'avancement de la démarche lors des COPIL,
Obtention du label délivré par l'Organisme certificateur.
- Évaluation du formateur et de la formation : Questionnaire à chaud à l'issue de chaque module/à froid en fin de démarche, points à l'avancement lors des COPIL périodiques.

Programme détaillé :

1. Pre diagnostic préparatoire à la formation (1 jour, en entreprise) : Mois 1

- Prise de connaissance de l'entreprise et de son contexte,
- Identification des parties prenantes et des enjeux D.D. pour l'entreprise,
- Entretiens : écarts des pratiques en vigueur par rapport au référentiel,
- Auto diagnostic RSE par le personnel et les membres du CODIR,
- Compte-rendu synthétique en réunion de clôture.

2. Préparation du module 1 (1/2 jour, au bureau) : Mois 1

- Echanges avec le Responsable du projet afin d'adapter les supports au contexte de l'entreprise,
- Pre définition des dispositions de gestion du projet,
- Conception du support pédagogique.

3. Module 1 (formation 1 jour, en entreprise) : Mois 2

- Principes et concepts de la R.S.E., vocabulaire,
- Dispositions de gestion d'un projet R.S.E., planification, engagement écrit de la Direction, tableau de bord de suivi de la démarche,
- Conduite du projet R.S.E., modalités de gouvernance, rôle du Responsable RSE et des pilotes de processus : engagement d'action,
- Comprendre les besoins et les attentes des parties prenantes, et mesurer leur satisfaction : engagement d'action.

A l'issue de la journée, les participants sont capables de comprendre les enjeux de la R.S.E.. Ils savent mener une démarche de management du Développement Durable visant à prendre en compte les besoins des différentes parties prenantes dans leur entreprise.

4. Lancement du projet en interne (accompagnement de la formation 1/2 jour, en entreprise) : Mois 2

5. Module 2 (formation 1 jour, en salle) : Mois 3

- Les 7 domaines de réflexion de la R.S.E.,
- Déterminer son P.A.D.D. (Plan d'Actions du Développement Durable)
 - Identifier les enjeux pour l'entreprise,
 - Fixer les objectifs à atteindre,
 - Définir les actions à entreprendre (Qui fait quoi, pour quand),
 - Mesurer les progrès réalisés à l'aide d'indicateurs économiques, sociaux et environnementaux.

A l'issue de la journée, les stagiaires connaissent les lignes directrices de la R.S.E., savent utiliser la méthode de détermination d'un P.A.D.D. et disposent d'une série d'indicateurs potentiellement utilisables dans leur contexte.

6. Suivi des plans d'action décidés lors du module 2 (accompagnement de la formation 6 x 1/2 jour, en entreprise) : Mois 3 à 6

Accompagnement des GRA (Groupes de Réflexion et d'Action) par thématique :

- Dialoguer avec les parties prenantes,
- Définir la stratégie RSE et les objectifs de performance,
- S'ancrer territorialement,
- Maîtriser les achats responsables,
- Evaluer la performance (Env. / Social / Eco),
- S'éco responsabiliser au bureau

7. Module 3 (formation 1 jour, en entreprise) : Mois 7

- Revue du référentiel convenu, décryptage du label d'évaluation,
- Autoévaluation selon la grille AFAQ 26000,
- Principes de rédaction du manuel RSE,
- Modalités de déroulement de l'audit d'évaluation.

A l'issue de la journée, les participants savent comment rédiger le manuel RSE et se préparer à l'audit d'évaluation.

8. Suivi des plans d'action décidés lors du module 3 (accompagnement de la formation 1/2 jour, en entreprise) : Mois 9

- Revue de l'auto évaluation,
- Revue du manuel RSE et préconisations d'amélioration.

NB : un Comité de pilotage mensuel sera mis en place avec la Direction et le Responsable RSE afin de suivre l'avancement des GRA et des plans d'action décidés, et de traiter les éventuels problèmes rencontrés.